

Un programme d'épargne collectif, c'est « simple comme bonjour »

Programme d'épargne collectif

1.

Vous choisissez les options
que vous désirez offrir.

2.

Vous créez un programme
de rétention des employés.

3.

Nous nous occupons
du reste.

Songez à offrir un programme collectif AGF à vos employés

Ils pourraient bénéficier des avantages suivants :

- Un moyen pratique d'épargner pour l'avenir – grâce à un programme automatique et systématique de placements
- Des économies d'impôt chaque jour de paie – cotisations dans un REER collectif à partir du revenu avant impôts
- Des conseils professionnels en placement – à titre de conseiller de votre programme collectif, je travaille avec vos employés pour établir leur tolérance au risque et leur horizon temporel, et créer un plan d'investissement sur mesure qui leur permettra d'atteindre leurs objectifs financiers.
- L'expertise d'AGF en matière de placements – Fondée en 1957, AGF est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale qui apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements et en procurant à la clientèle une expérience exceptionnelle.
- L'accès en ligne – les employés et les administrateurs participant au programme d'épargne collectif de l'entreprise peuvent accéder aux renseignements sur leur compte en cliquant sur « Accès » (Mon compte) à la page d'accueil du site AGF.com.

AGF offre des programmes d'épargne collectifs depuis plus de 25 ans. Voici les principales raisons pourquoi les entreprises devraient offrir ces programmes.

Grâce au programme d'épargne collectif AGF, vous pouvez :

Garder vos meilleurs employés

- Le succès de votre entreprise repose sur des employés fidèles avec plusieurs années de service. Le départ de tels employés perturbe les affaires et il peut être très dispendieux de les remplacer.
- L'épargne en prévision de la retraite reste le principal sujet à propos duquel les employés souhaitent obtenir une aide de la part de leur employeur*.
- En effet, 80 % ont déclaré qu'ils seraient plus susceptibles de rester au service d'un employeur qui fait preuve d'un engagement pour les aider à consolider leur stabilité financière**.

Offrir des conseils professionnels à tous vos employés

- Pour vous assurer que tous vos employés, quel que soit leur niveau de culture financière, puissent investir dans des instruments correspondant à leur tolérance au risque et à leurs objectifs d'investissement.
- Vos employés ont des rencontres régulières afin de réviser leurs objectifs et mettre à jour leur portefeuille de placements.
- Nous vous tenons au courant des changements apportés aux régimes gouvernementaux et aux instruments de placement du programme de votre entreprise.

Avoir accès à l'expertise d'AGF en matière de placements

- AGF est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale.
- AGF apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements et en procurant à la clientèle une expérience exceptionnelle.

Choisir parmi une vaste gamme d'options

- Régimes (REER, REEE, CELI, compte d'épargne non enregistré)
- Souplesse du calendrier de cotisations (hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles)
- Cotisation minimum de 25 \$

Établir un programme facile à administrer

- Grâce à des cotisations prélevées régulièrement à la source, les employés disposeront d'un moyen pratique d'épargner pour l'avenir, par l'entremise d'un instrument de placement qui permet des cotisations automatiques et systématiques.
- Vous soumettez votre liste de cotisants et le paiement correspondant aux retenues à la source pour ces cotisations.
- Vous avez accès en ligne aux renseignements se rapportant aux comptes.

Offrir sans frais des avantages à vos employés

- AGF ne facture aucuns frais d'établissement, de fiduciaire ou de résiliation du programme.
- Le programme procure des renseignements en matière de culture financière à vos employés.

* Source : Sondage mené par Willis Towers Watson en 2020 sur l'attitude face à l'ensemble des avantages sociaux, aux États-Unis.

** Prudential, au 27 janvier 2021. « Benefits are key to financial resilience; American workers looking to employers to deliver ».

Pour faire bénéficier votre entreprise de l'expérience collective AGF, communiquez avec moi.



^{MD} Le logo « AGF » est une marque déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et est utilisé aux termes de licences. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés à l'investissement dans un fonds commun de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.